

Faire 2030
ensemble

UNIVERSITÉ DE PROSPECTIVE

Objectifs de développement durable :
les associations au défi d'un futur souhaitable

22 et 23 mars 2018, Halle Pajol, Paris

**PRÉSENTATION
D'INITIATIVES**

Un événement organisé par la Fonda en partenariat avec



Université Faire ensemble 2030

Présentation d'initiatives « ODD »

Ce document recense les initiatives présentées lors des ateliers d'analyse de cas pratiques proposés lors de l'université de prospective organisée par la Fonda les 22 et 23 mars 2018 à la Halle Pajol à Paris (ateliers du vendredi 23 mars).

Il constitue une annexe au compte-rendu de l'université.

SOMMAIRE

p. 3 Atelier 1 - En 2030, un travail de qualité pour tous

Initiatives: Solidarités nouvelles face au chômage, Apprentis d'Auteuil, Territoire Zéro Chômeur de longue durée Paris 13^e

p. 5 Atelier 2 - En 2030, une alimentation de qualité pour tous

Initiatives: Fondation pour la Nature et l'Homme, Grap, Association VRAC

p. 6 Atelier 3 - En 2030, des territoires écologiques et solidaires partout

Initiatives: Repair Cafés, Comité 21 Grand Ouest et la CARENE, Rejoué

p. 12 Atelier 4 - En 2030, une éducation tout au long de la vie pour tous

Initiatives: CléA (Infrep), Le choix de l'école, l'Alliance pour l'éducation

p. 18 Atelier 5 - En 2030, chacun acteur de sa santé

Initiatives: AIDES, Cami Sport et Cancer, Université des patients

p. 23 Atelier 6 - En 2030, une énergie propre, accessible à tous

Initiatives: Enedis-Uniscité, Geres, Compagnons bâtisseurs du Val-de-Loire

p. 26 Atelier 7 - En 2030, l'égalité entre les femmes et les hommes

Initiatives: Adéquations, Actionaid France Peuples solidaires

p. 30 Atelier 8 - En 2030, une société inclusive, avec moins d'inégalités, et sans pauvreté

Initiatives: Diffuz (Macif), Max Havelaar, Secours Catholique

ATELIER 1

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, un travail de qualité pour tous



ODD explorés durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant trois actions visant à promouvoir des emplois porteurs de sens : celle de **Solidarités nouvelles face au chômage** (intervention de Vincent Godebout), celle des **Apprentis d'Auteuil** (intervention de Marie Meganck) ainsi que l'expérimentation « **Territoire zéro chômeur de longue durée** » dans le 13^e arrondissement de Paris (intervention de Camille Delpey). Cette dernière initiative est présentée ci-dessous.

LIENS UTILES

- Solidarités nouvelles face au chômage : www.snc.asso.fr
- Les Apprentis d'Auteuil : www.apprentis-auteuil.org

FOCUS INITIATIVE

Territoire zéro chômeur de longue durée

www.tzclld.fr

Suite à son habilitation fin novembre 2016 dans le cadre de la loi n°2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée, la Ville de Paris déploie cette démarche expérimentale dans le quart sud-est du 13^e arrondissement, sur deux quartiers Politique de la Ville, Bédier-Boutroux et Oudiné-Chevaleret. Neuf autres collectivités expérimentent également à l'échelle nationale.

Elle consiste à démontrer qu'il est possible, sur un périmètre circonscrit, de résorber durablement le chômage de longue durée en s'appuyant sur la réaffectation des coûts liés à la privation d'emploi pour financer, de manière pérenne, des emplois supplémentaires, socialement utiles au territoire et complémentaires de l'existant, tout en proposant des conditions de travail décentes.

Liens de l'initiative avec les ODD

De manière concrète, le projet vise à proposer à toute personne volontaire, résidant depuis plus de 6 mois sur le territoire ciblé, en l'espèce dans le 13^e, les quartiers Oudiné-Chevaleret et Bédier Boutroux, en recherche d'emploi depuis plus d'un an, un emploi en CDI à temps choisi, rémunéré au SMIC et en phase avec ses envies et ses savoir-faire. Cette création d'emplois supplémentaires est portée par des entités économiques, des Entreprises à But Emploi (EBE), qui développent les activités nouvelles répondant aux besoins jusqu'ici non couverts sur le périmètre d'expérimentation.

À Paris, l'EBE 13 Avenir, cofondée par l'association Aurore, l'association intermédiaire Armée du Salut - Travail & Partage et la régie de quartier Tela 13, est en place depuis mars 2017.

ATELIER 1

Mi-avril 2018, elle compte aujourd'hui une équipe de 23 personnes, dont 20 personnes anciennement chercheurs d'emploi de longue durée.

Par sa philosophie même, le projet « Territoire zéro chômeur de longue durée » répond aux trois ODD ciblés par l'atelier.

- > Il vise à créer de l'emploi pérenne pour tous : le projet porte une ambition d'exhaustivité ; il s'agit de donner à toute personne concernée par la démarche, la possibilité, s'il le souhaite, de l'intégrer et de se voir proposer un emploi stable, en phase avec ses envies et ses compétences.
- > L'expérimentation place les chercheurs d'emploi au cœur de la dynamique de création d'activités. Ce sont la richesse de leurs savoir-faire qui fait la diversité des emplois.
- > Il crée une dynamique économique territoriale : il fait émerger des activités nouvelles, non concurrentielles et utiles au territoire. Sa mise en œuvre permet de créer une économie innovante et complémentaire de l'existant et participe de la croissance économique locale.
- > La construction des activités autour de la notion d'utilité permet l'émergence d'une diversité de services qui permettent au territoire de mieux vivre et de manière plus solidaire. L'expérimentation est un levier de développement du territoire, bénéfique à l'ensemble des acteurs qui y gravitent (habitants, acteurs locaux – commerçants, bailleurs, associations -, institutions).

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Le consensus local est le fondement de la démarche TZC. Sa réussite tient à la mobilisation volontariste de toutes les forces vives du territoire (élus, institutions, acteurs de l'emploi, acteurs locaux – économiques, publics, associatifs, habitants) pour le plein emploi. De manière concrète, ce large partenariat local s'incarne dans un « comité local » qui réunit les représentants de l'ensemble de parties prenantes du projet. Son rôle est de créer les conditions pour que le projet puisse être mis en œuvre dans le respect de ses grands principes (exhaustivité, non-sélectivité du recrutement, complémentarité des emplois créés).

La collaboration et la construction en concertation sont au cœur de la démarche. Chacun agit dans sa compétence, avec sa capacité à faire et à proposer

pour permettre la réussite du projet.

Quelques exemples :

- > Les acteurs de l'emploi, Pôle emploi en tout premier lieu, l'équipe de développement local, l'EBE ont imaginé et mis en place les modalités d'information, de mobilisation et d'accompagnement dans le cadre de la démarche.
- > Chaque activité est construite en concertation avec les personnes qui la réaliseront, ses bénéficiaires (habitants ou acteurs économiques) et des partenaires économiques locaux pour en assurer l'utilité (la pertinence par rapport aux besoins) et son inscription dans son environnement (complémentarité).

Prochaines étapes de l'initiative

Sur les cinq ans de l'expérimentation, la démonstration attendue est double : il s'agit d'une part de montrer que le recrutement sans sélection de toute personne volontaire et durablement privée d'emploi via cette démarche est possible, d'autre part que subventionner l'emploi et l'émergence d'une dynamique économique locale supplémentaire est préférable pour la société dans son ensemble que de supporter le coût du chômage de longue durée.

À Paris, l'objectif est de pouvoir toucher toutes les personnes en recherche d'emploi depuis plus d'un an des deux quartiers, un nombre estimé à environ 350 personnes.

L'enjeu est de soutenir le rythme de création d'activités pour assurer le recrutement de toutes les personnes volontaires tout en faisant vivre la philosophie du projet : placer les chercheurs d'emploi au cœur de la création d'activité, construire avec et à partir des savoir-faire et des envies de personnes, impulser une dynamique économique locale complémentaire, créatrice de valeur pour tous. ■



ATELIER 2

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, une alimentation de qualité accessible à tous



ODD explorés
durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à offrir à tous une alimentation de qualité : celle de la **Fondation pour la Nature et l'Homme** (intervention de Marine Poumeyrau), celle du **Grap** (intervention de Kévin Guillermin) ainsi que l'**association VRAC** (intervention de Boris Tavernier).

LIENS UTILES

- > Pour découvrir le projet « **Mon restau responsable** » de la Fondation pour la Nature et l'Homme :
www.fonda.asso.fr/ressources/une-restauration-collective-responsable
www.fondation-nature-homme.org
- > Pour découvrir l'action du **Grap** :
www.fonda.asso.fr/ressources/alimentation-solidaire-et-economie-locale
www.grap.coop
- > Pour découvrir l'**association VRAC** :
www.vrac-asso.org

ATELIER 3

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, des territoires écologiques et solidaires partout



ODD explorés
durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à favoriser le développement de l'économie circulaire: celle des **Repair Cafés** (intervention de Thibault Lescuyer et Stéphane Gauchon), celle du **Comité 21 Grand Ouest et de la CARENE** (intervention d'Alexandre Pleurdeau) et celle de **Rejoué** (intervention de Claire Tournefier-Droual). Ces trois actions sont présentées ci-dessous.

FOCUS INITIATIVE

Repair Cafés

www.repaircafe.org/fr/

Les Repair Cafés sont des ateliers de réparation collaboratifs, animés par des bénévoles.

Ils s'agit essentiellement de petites réparations d'équipements ménagers, électriques et électroniques, textiles et vélos.

Le concept de cette action citoyenne est né aux Pays-Bas qui a diffusé dans plus de 30 pays (1500 repair cafés).

Objectifs :

- > réparer plutôt que jeter, changer les comportements, afin de réduire notre production de déchets,
- > lutter contre l'obsolescence programmée, prolonger la durée de vie des objets,
- > sensibiliser au mieux consommer,
- > acquérir un peu d'autonomie, afin de réaliser des petites réparations chez soi (transmission de savoir-faire, éducation populaire),
- > créer du lien social et promouvoir le travail collaboratif et le faire ensemble,
- > activer des solidarités (engagement citoyen).



Présentation d'initiatives, annexe au compte-rendu de l'université Faire ensemble 2030 de la Fonda, les 22 et 23 mars 2018, en partenariat avec le Mouvement associatif, le Comité 21 et Futuribles International - *Parution juillet 2018.*

Liens de l'initiative avec les ODD

Objectif 11 : Ville durable

En créant du lien social, en favorisant la solidarité et la coopération, les Repair Cafés sont un outil de résilience urbaine (capacité d'une ville d'absorber une perturbation). L'action des Repair Cafés favorise le vivre ensemble. Les Repair Cafés sont aussi un lieu de mixité sociale.

Objectif 12 : Consommation et production responsable

Les Repair Cafés permettent de mieux consommer, et moins consommer, en achetant de la qualité et en prolongeant la durée de vie des objets.

Objectif 13 : Lutte contre le changement climatique

Réparer permet de moins jeter, et ainsi réduire l'énergie utilisée et l'exploitation des ressources naturelles. Les Repair Cafés freinent aussi la production de déchets ce qui réduit les impacts environnementaux associés à leur traitement.

Objectif 15 : Vie terrestre

Réparer préserve les ressources, les matières premières, ce qui limite l'impact environnemental et social lié à l'extraction de ces ressources (pour illustrer la problématique, cf. ouvrage de Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, éditions Les Liens qui libèrent, 2018)

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Les Repair Cafés nouent des partenariats avec de multiples acteurs : centres sociaux, centres d'animation, lycée expérimental, espaces de *coworking*, Fab Lab, mairie d'arrondissement, Forum des Images, Cité des Sciences et de l'Industrie, bientôt des bibliothèques... Si une initiative de Repair Café peut émerger sans aide (par exemple, un Repair Café d'habitants d'un quartier se déroulant dans un garage), pouvoir s'entourer d'un ou plusieurs partenaires facilite grandement la mise en œuvre du projet.

Deux types de partenaires sont à distinguer.

> Les partenaires opérationnels/de terrain :

- partenaires locaux bien ancrés sur leur territoire,
- partenaires avec une bonne culture du bénévolat,
- partenaires intégrant dans leur projet d'établissement le Repair Café (du temps salarié mis à disposition du projet)

Certains partenariats, avec des structures « viviers de bénévoles en compétences » (par exemple, les écoles d'ingénieurs) ont été envisagés mais jamais réalisés.

> Les partenaires ressources institutionnels,

comme les mairies, départements, régions, pour un soutien en financement, en communication ou dans le déploiement massif de l'action.

Prochaines étapes de l'initiative

Concernant les Repair Cafés de Paris, les sollicitations se multiplient, signe que la démarche est dans l'air du temps. Cependant, faute de moyens, il n'est pas encore possible aujourd'hui de répondre à toutes les demandes. Le principal objectif des Repair Cafés de Paris est leur déploiement sur le territoire parisien, sous forme de dissémination/fertilisation et essaimage souple (catégories et principe de développement identifiés par l'Avisé pour changer d'échelle).

Par ailleurs, la volonté est d'enrichir les Repair Cafés d'autres activités aux thématiques et problématiques proches venant se greffer autour des ateliers. La « grande fête de la dépanne » organisée en 2014 par Repair Café Paris, en est un exemple.

Au niveau national, le projet est de parvenir à multiplier les Repair Cafés à l'échelle des territoires. La fondation hollandaise des Repair Cafés contribue à ce projet. ■

FOCUS INITIATIVE

Démarche d'écologie industrielle et territoriale

Par le Grand Port Maritime Nantes - Saint-Nazaire, la CARENE et le Comité 21 Grand Ouest

www.comite21.org/grand-ouest/

Copilotée par le Grand Port Maritime de Nantes – Saint-Nazaire et la CARENE Saint Nazaire Agglomération, la démarche d'écologie industrielle et territoriale est déployée sur la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Donges, Montoir et Saint-Nazaire, de la raffinerie Total aux bassins de Saint-Nazaire. C'est une démarche d'économie circulaire localisée à l'échelle d'une zone industrielle d'envergure : elle concerne une centaine d'entreprises de toute taille (des poids lourds de l'industrie aéronautique et navale, des logisticiens, des entreprises plus petites) et 24 000 emplois. Concrètement, la démarche vise des synergies et des mutualisations entre les entreprises dans de multiples domaines, en lien avec les Objectifs de développement durable 11, 12 et 13.

Liens de l'initiative avec les ODD

ODD 11 : Villes et communautés durables

- > Lien fort entre la prospérité et l'attractivité de de l'Agglo et la ZIP par le nombre d'emplois qu'elle offre et son caractère emblématique (chantiers navals, Airbus, ...)
- > ZIP située à proximité immédiate de tissus urbains et d'un Parc naturel régional (celui de la Brière), impacts forts sur l'environnement à maîtriser

ODD 12 : Consommation et production responsables

- > Meilleure utilisation des ressources y compris du foncier
- > Réduction des impacts sur l'environnement :
 - collecte mutualisée des hydrocarbures (cf. actions en lien avec l'ODD 13),
 - collecte mutualisée de palettes et valorisation de caisses navette pour créer une ferme urbaine lors d'un festival,
 - réduction des coûts économiques, vitaux pour la pérennité des entreprises et leur compétitivité : achat groupé d'électricité.



ODD 13 : Lutte contre le changement climatique

- > Étude de faisabilité pour un réseau de chaleur fatale et biomasse (valorisation des tourteaux produits par CARGILL, lien avec le terminal de la centrale combinée gaz...)
- > Projet de *smart grid* et auto-consommation solaire
- > Unité de méthanisation
- > Captage du CO₂ et production de micro-algues
- > Mutualisation d'eau déminéralisée

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

- > Il s'agit depuis le début d'un projet « bicéphale », avec une culture de partenariat préexistante, entre la CARENE – Saint-Nazaire agglomération et Grand Port Maritime.
- > Des partenariats se sont noués entre les entreprises de la ZIP, selon les attentes et les besoins de chacun, les sujets qu'ils souhaitent explorer, les compétences, les projets... Cela donne une démarche territorialisée, en réponse aux enjeux locaux et qui ne peut se développer qu'avec le concours d'entreprises volontaires.
- > La démarche est ouverte aux entreprises extérieures à la ZIP (développeur de l'unité de méthanisation sur une ZAE voisine par exemple, récupération de caisses navettes par une association...). La posture des acteurs revêt, à ce titre, une certaine importance qu'il faut savoir prendre en compte. Ainsi la collectivité se pose-t-elle comme tiers de confiance (acteur qui n'a pas de liens directs avec les entreprises) et garante de l'intérêt général.

ATELIER 3

> L'Ademe a rejointe la démarche : soutien financier, capitalisation...

> Deux bureaux d'études, Akajoule et Eicosystème (Agnès Delamare, membre du Comité d'experts du Comité 21 Grand Ouest), sont également impliqués dans le projet.

De nouvelles manières de collaborer apparaissent : prise de parts par la collectivité dans l'unité de méthanisation, recrutement d'un chargé de mission dédié par le GPM et la CARENE depuis avril 2018 et pour trois années...

Prochaines étapes de l'initiative

Il s'agit actuellement d'aborder les perspectives de développement du projet, et notamment :

> la consolidation de nombreuses actions en cours : études de faisabilité, inscription des actions pionnières dans des mécanismes de soutien et d'expérimentation plus larges (par exemple SMILE pour le projet de *smartgrid*, ou encore le projet de captage CO₂ lauréat du concours «Résolution – croissance bleue» lancé par la Région...),

> l'implication plus grande des entreprises dans la gouvernance. ■

FOCUS INITIATIVE

Rejoué

www.rejoue.asso.fr/



L'activité de Rejoué répond à trois problématiques majeures :

1) L'emploi des publics les plus touchés par la précarité : les femmes, hommes et jeunes à faible niveau de qualification et avec peu d'expérience professionnelle. Rejoué est un chantier d'insertion adapté à ces publics en termes d'horaires, de support de travail. Ses spécificités sont : l'accueil d'une majorité de femmes et l'expérimentation interne et externe d'une diversité de métiers (logistique, petite enfance, tri, assemblage, nettoyage, étiquetage, préparation de commandes, mise en rayon et vente).

Les salariés accompagnés sont dans une dynamique d'emploi par une stabilisation sociale, un travail en équipe, une reprise de confiance en soi, des formations, des découvertes métiers et des missions professionnelles diversifiées dont les compétences sont transférables pour des métiers existants ou émergents. Ils sont domiciliés pour 69% à Paris et pour 31 % dans le Val-de-Marne et 67 % sont bénéficiaires du RSA. Suite à l'implantation de l'atelier à Vitry-Sur-Seine, l'embauche de Val de Marnais a tout son sens.

L'association a convaincu les pouvoirs publics de l'intérêt pour l'emploi et la mobilité de poursuivre l'accompagnement du public parisien. La mission de Rejoué est bien de mettre en œuvre un retour à l'emploi au-delà des contraintes administratives des départements.

2) La mise en œuvre d'un marché de jouets d'occasion de qualité : un marché du jouet d'occasion existe mais il est peu accessible et surtout peu rassurant pour le consommateur particulier ou professionnel qui cherchent des jouets sûrs et propres. Rejoué se positionne comme le grossiste en jouets d'occasion de qualité.

3) La réduction des déchets jouets et leur transformation en ressources : les jouets et livres, biens de consommation de masse à usage très limité, deviennent des nuisances pour l'environnement car beaucoup d'entre-eux sont en matière plastique, contiennent des circuits électriques. Ils sont inévitablement jetés puis enfouis et/ou incinérés. Pourtant leur potentiel de réemploi et de recyclage est important.

ATELIER 3

Liens de l'initiative avec les ODD

Rejoué agit pour une société plus inclusive et la réduction de la pauvreté et des inégalités :

- > création d'un parcours d'insertion accessible et adapté : formations, stages d'immersion professionnelle, expérimentation de différents métiers au sein de Rejoué, contacts vers l'extérieur,
- > accès à un parcours d'insertion pour des femmes en charge de famille monoparentale en horaires adaptés, diversité de métiers à expérimenter au sein du chantier,
- > création de passerelles vers l'emploi via les donateurs et les clients de Rejoué.

L'activité de Rejoué s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire et agit sur ses 4 piliers :

1. Une consommation responsable

Rejoué offre aux citoyens-clients l'accès à cette consommation responsable, consommation unique en Île-de-France et encore peu généralisée en France. Rejoué crée le marché de l'occasion et facilite son émergence. L'association contribue aux changements de comportements des clients particuliers et professionnels de l'enfance par des preuves de qualité, de sûreté et d'engagement sociétaux d'inclusion sociale.

2. Une production durable par le prolongement de la durée de vie des jouets, jeux et livres

Par leurs achats de jouets revalorisés de qualité, les consommateurs prolongent leur durée de vie épargnant ainsi de nouveaux prélèvements de ressources naturelles pour leur fabrication. D'autre part, l'association incite également les consommateurs citoyens à participer à cette boucle par le don régulier de jouets. Pour cela, elle développe des moyens de collecte qualitatifs innovants et facilitant - intégrés dans le quotidien de chacun.

Ainsi, l'association capte des tonnes de produits qui sans son intervention finiraient en déchets, donc soient enfouis, soient incinérés. Son action s'inscrit dans les politiques de prévention des déchets. Elle valorise 2/3 des tonnages collectés.

3. Le recyclage et la gestion des déchets de jouets

Le 1/3 des tonnages restant est trié pour la valorisation matière : filière DEEE, piles, cartons, textiles et bois. Rejoué s'engage à trier ses propres déchets et à trouver les repreneurs matières adéquats sur son territoire.

4. L'écologie industrielle et territoriale

L'association s'engage à faire de ses déchets des ressources. Pour cela elle recherche des partenaires entreprises sur son territoire pour mutualiser les collectes, massifier les flux de matières à revaloriser et favoriser le recyclage de l'ensemble des déchets de jouets.

Voici les engagements pris :

- > Pour les jouets électriques et électroniques défectueux – assimilés à des DEEE : convention signée avec Ecologic, éco-organisme gérant leur recyclage.
- > Pour le recyclage des piles : l'association extrait toutes les piles situées dans les jouets défectueux pour les isoler. Une convention est signée avec SCRELEC pour leur reprise.
- > Des recherches sont actuellement menées pour trouver des repreneurs matières : plastiques, cartons, papiers, textile, bois et sur le territoire.

En cela, l'activité de l'association, s'inscrit dans les politiques publiques en matière d'économie circulaire – qu'elle soit celle de la région Île-de-France en cours d'élaboration et celle de Paris qui s'est doté et poursuit depuis le 3 juillet 2017 un plan « économie circulaire 2017-2020 » dans l'objectif de devenir leader mondial sur le sujet.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Rejoué développe une approche multipartenariale :

- > Partenariats pour l'inclusion sociale
 - Parcours d'insertion coordonnés avec plusieurs structures : en amont avec le dispositif « première heure » porté par Carton Plein.
 - Pour faciliter l'accès à l'emploi : Ares – un accès à leur service de plateforme de mise à l'emploi.

ATELIER 3

- Avec l'intégration dans le dispositif Convergences – fin 2017 pour une coordination santé-logement pour les personnes ayant des problématiques plus complexes.

> Mécénat de compétences avec Suez pour co-construire un référentiel de compétences acquises par les salariés de Rejoué et démontrer ainsi qu'elles sont similaires et transférables dans les métiers de Suez.

Par ailleurs, Rejoué inscrit son action dans le quotidien des consommateurs et la politique RSE de ses partenaires entreprises et/ou institutionnels:

- en organisant des portes-ouvertes pour faire découvrir les métiers : futurs salariés, étudiants, écoles, chargé de prévention des déchets, entreprises partenaires,

- en proposant des projets RSE en entreprise: une action de collecte/ un achat de jouets responsable aux profits d'associations caritatives « Noël Solidaire de Rejoué »/ un *team-building* solidaire/ des ventes privées auprès des salariés d'entreprises,

- en déployant une offre de service portée par changement de comportement des consommateurs : actions de collecte en magasin avec Nature & Découvertes/ reverse logistique avec Monoprix,

- en organisant des ventes privées portées par les salariés des entreprises – Groupe ACCOR,

- en apportant un soutien financier lié au démarrage des actions: fonds de fondation, arrondis en caisse et levée de fonds événementiel,

- en proposant systématiquement les journées de découverte des métiers et/ou des stages pour les salariés de Rejoué.

Prochaines étapes de l'initiative

Rejoué s'engage à :

> **Donner plus d'emploi et d'employabilité aux plus précaires** en proposant des activités professionnelles variées, innovantes, peu représentées à ce jour dans les ateliers et chantiers d'insertion et adaptées à leurs problématiques. Ainsi, ils peuvent accéder à tout ou partie des compétences dans les

métiers dits « verts » ou de l'économie circulaire (réemploi, gestion des déchets, tri, recyclage, animation), de la vente, du nettoyage, de l'animation et des services à la personne (autant de métiers qui continuent de recruter, aujourd'hui, en Ile-de-France et en France).

> **Créer une filière du réemploi et du recyclage des jouets en France** au service de l'emploi en deux étapes

1. La création d'un réseau national de structures d'inclusion sociale, spécialisées en réemploi de jouets

Le marché de jouets d'occasion de qualité, en pleine expansion, nécessite une structuration via la création d'un réseau d'associations spécialisées déjà très actives et la constitution d'une filière nationale du réemploi de jouets. Dans un premier temps, il est nécessaire de fédérer et d'animer un ensemble d'acteurs sur tout le territoire français : échanges de bonnes pratiques sociales, environnementales et commerciales entre les 5 associations spécialisées existantes et les porteurs de projets.

2. La constitution d'une filière de réemploi et du recyclage du jouet en France au service de l'emploi pour tous

En coordination avec la création de ce réseau, une démarche de mise en place d'engagements volontaires sera proposée aux différentes parties prenantes de la filière jouets/jeux : créateurs, fabricants, distributeurs, consommateurs professionnels (publics, privés) et particuliers, réseau du réemploi en création, entreprises repreneurs de matières pour une valorisation industrielle et opérateurs déchets.

L'objectif est de co-construire des solutions pour engager ce secteur dans l'économie circulaire. Rejoué souhaite que cette démarche multipartenaire s'inscrive dans les Engagements pour la Croissance Verte (inspiré des *Green Deal* lancé aux Pays-Bas), déployés par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Ainsi ce projet présenté et soutenu par l'état permettra de passer d'une logique de travail verticale à une logique collaborative transversale. Elle permettra également de faciliter le décroisement entre administrations, le renforcement des partenariats et le soutien à l'innovation qu'elle soit sociale et/ou environnementale. ■

ATELIER 4

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, une éducation tout au long de la vie pour tous



ODD explorés
durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à garantir un accès à l'éducation et aux compétences tout au long de la vie: celle du **Choix de l'école** (intervention de Damien Baldin), celle de **l'Alliance pour l'éducation** (intervention de Catherine Luquet et Laurence Piccinin) et celle de **l'Infrep** (intervention d'Hélène Bouley). Ces initiatives sont présentées ci-dessous.

FOCUS INITIATIVE

Le Choix de l'école

www.lechoixdelecole.org

Le choix de l'école est une association à but non lucratif, partenaire du ministère de l'Éducation nationale qui lutte contre les inégalités scolaires en revalorisant le métier d'enseignant.

Pour ce faire, l'association propose à des jeunes issus des meilleures formations - qui ne se destinaient pas initialement à devenir professeur - de s'engager en tant qu'enseignant pendant deux ans dans des collèges situés en éducation prioritaire. Pour assurer leur réussite, Le choix de l'école les prépare et les accompagne pendant cette période.

Le choix de l'école propose de nouvelles formes de recrutement et d'accompagnement basées sur la coopération et l'innovation.

L'association existe depuis 2015. Elle accompagne aujourd'hui 53 enseignants de mathématiques, lettres modernes, lettres classiques, anglais et histoire-géographie dans 47 collèges de l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne). Ce faisant elle touche plus de 6 000 élèves âgés de 11 à 15 ans.

Liens de l'initiative avec les ODD

ODD 4 : Une éducation de qualité

La France est un pays développé qui a fait historiquement de l'accès à l'éducation pour tous une priorité politique. Cependant, force est de constater qu'il existe de fortes inégalités scolaires et que ces inégalités ont eu tendance à se creuser depuis une trentaine d'années.

En effet, nous avons en France des populations fragiles et ce sont elles qui peinent le plus dans l'accès à une éducation de qualité. Pour cette raison a été mis en place la politique d'éducation prioritaire qui a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

Malgré la mise en place de politiques correctives, ces inégalités persistent. À titre d'exemple, en France, ce sont les élèves scolarisés dans les territoires classés en éducation prioritaire qui bénéficient le moins d'enseignants bien formés et expérimentés. Dans l'académie de Créteil, le pourcentage d'enseignants titulaires – c'est-à-dire ayant passé les concours de l'enseignement et bénéficiant à ce titre d'une formation initiale et d'une formation continue – au sein des équipes pédagogiques est significativement inférieur dans les collèges situés en éducation prioritaire que dans les collèges hors éducation prioritaire. Les académies recourent ainsi au recrutement d'enseignants contractuels pour pallier ces manques. Or, les dispositifs d'accompagnement et de formation de ces enseignants contractuels sont très insuffisants. Cela a notamment pour conséquence une rupture d'égalité de formation, néfaste aux processus d'apprentissage des élèves les plus fragiles. Cette situation est en partie due à une pénurie d'enseignants titulaires dans de nombreuses matières et ce, tout au long de l'année. Il n'est ainsi pas possible de pourvoir tous les postes nécessaires dans certaines académies, comme c'est le cas notamment dans l'académie de Créteil.

De manière plus générale, le manque d'attractivité des concours de l'enseignement a aussi pour conséquence une baisse du niveau des candidats. En 2017, environ 20 % des postes ouverts dans les matières fondamentales au CAPES n'ont pas été pourvus : 1137 admis pour 1288 postes en Lettres modernes, 85 admis pour 230 postes en Lettres classiques, 847 admis pour 1190 postes en Anglais et enfin 1066 admis pour 1440 postes en Mathématiques.

Il est aujourd'hui indispensable de revaloriser le métier d'enseignant et d'augmenter les viviers de recrutements en attirant de nouveaux profils de qualité vers l'enseignement afin de pouvoir assurer une éducation de qualité à l'ensemble des élèves du pays. Par son action, Le choix de l'école entend contribuer à atteindre ces deux objectifs. Pour ce faire, Le choix de l'école entend travailler avec les différents acteurs du monde associatif, du secteur public local et national et du secteur privé, souhaitant s'impliquer en faveur d'une meilleure éducation pour tous.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

L'association Le choix de l'école intervient dans le système éducatif en préparant et en accompagnant des nouveaux enseignants qui ont le statut de contractuel. Aujourd'hui, dans le contexte actuel de manque d'enseignants titulaires et de l'accroissement du recours aux enseignants contractuels, les conditions de recrutement de ces derniers, dans l'urgence, ne sont pas satisfaisantes. En effet, ces agents publics sont rarement préparés en amont de leur entrée en classe et bénéficient de peu de formations en cours d'année. Par ailleurs, souvent peu au fait du fonctionnement de l'environnement dans lequel ils évoluent, l'accès à l'information leur est difficile et ils sont souvent seuls face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leur métier.

Agissant dans un contexte différent, Le choix de l'école a la volonté d'accorder une place importante aux conditions de travail des enseignants contractuels qu'elle accompagne. Le choix de l'école prépare ainsi les enseignants en amont et les accompagne dans leurs démarches tout en accordant une attention particulière à leur bien-être.

ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

En France, depuis une trentaine d'années, les inégalités sociales se creusent. Cela est en particulier le cas pour les inégalités scolaires, que l'école reproduit et, pire encore, accentue. Les résultats de l'enquête PISA placent encore la France en tête des pays de l'OCDE en matière de reproduction des inégalités à l'école. C'est au collège, et en particulier en réseau d'éducation prioritaire, que les inégalités s'accroissent le plus. D'après l'observatoire des inégalités, 4% des enfants d'ouvriers peu qualifiés ont obtenu un bac + 5 contre 41% des enfants de cadres supérieurs.

Pour mieux lutter contre les inégalités scolaires, Le choix de l'école entend valoriser le métier d'enseignant auprès des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et des actifs qui envisagent une reconversion professionnelle. Le choix de l'école prépare et accompagne ces nouveaux enseignants, qui sont placés dans des collèges publics situés en zone d'éducation prioritaire, afin qu'ils réussissent, pour eux et leurs élèves, leur entrée dans ce métier.

ATELIER 4

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Tout d'abord l'action de l'association est possible grâce à un partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et l'académie de Créteil dans laquelle a été lancé le programme. Pour organiser son développement, l'association travaille étroitement avec les académies dans lesquelles le programme sera lancé, en particulier avec l'académie de Paris et l'académie de Versailles.

L'association travaille aussi avec la direction des affaires scolaires de la ville de Paris dans le cadre de son université d'été ou encore avec les services pour l'égalité des chances de la Préfecture de Seine-Saint-Denis afin d'avoir une meilleure connaissance des actions locales pouvant être complémentaires avec l'action de l'association.

Par ailleurs, l'association peut fonctionner et se développer grâce au soutien d'acteurs privés avec lesquels elle noue des partenariats. C'est notamment le cas de la Fondation EDF ou du cabinet de conseil AT Kearney, qui en plus d'un soutien financier aide l'association dans plusieurs domaines, comme c'est le cas pour le travail de valorisation des compétences des enseignants mené par Le choix de l'école.

L'association travaille aussi avec des partenaires associatifs ou institutionnels autour de la promotion du programme ou de la formation et de l'accompagnement des enseignants. Le Choix de l'école est par exemple partenaire de l'Institut de l'Engagement, dont sont issus trois des enseignants suivis sur les deux dernières années. L'association encourage l'innovation et une ouverture du milieu de l'enseignement aux actions menées par les différents acteurs. Pour ce faire, Le choix de l'école travaille avec de nombreux acteurs associatifs comme le CRI ou encore SynLab. Le choix de l'école travaille ainsi avec des acteurs qui œuvrent pour l'égalité des chances comme Article 1, notamment sur la valorisation des *soft skills*.

Enfin, l'association travaille aussi à des partenariats avec des acteurs culturels. À titre d'exemple, les enseignants de l'association ont été formés par le Musée d'Orsay pour animer des visites avec leurs élèves.

Prochaines étapes de l'initiative

Après deux années de programme pilote, l'association va se développer dans de nouvelles académies : dès septembre 2018 dans celles de Paris et Versailles, puis dans d'autres régions à fort taux d'éducation prioritaire. A plus long terme, se pose la question de la pertinence et de la faisabilité d'une action en milieu rural.

Le choix de l'école a aussi pour objectif d'accompagner davantage de nouveaux enseignants dans le cadre de son programme de deux années. Après avoir sélectionné 29 candidats en septembre 2016 et 29 en septembre 2017, Le choix de l'école a pour objectif d'accompagner 50 nouveaux enseignants en septembre 2018 et 80 en septembre 2019.

Aussi, en juin 2018, la première cohorte d'enseignants suivis par l'association aura effectué deux années d'enseignement. Parmi eux, certains poursuivront dans l'enseignement et d'autres emprunteront d'autres parcours. Un des défis de l'association est de leur permettre de poursuivre leur engagement social et solidaire dans le domaine de l'éducation au sein d'un réseau d'anciens du programme.

Par ailleurs, à l'issue de ces premières années, l'association va mener une évaluation de son programme avec le laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po et avec un deuxième acteur de l'évaluation, non déterminé pour l'instant. Le Choix de l'école travaille à la mise en place d'un groupe de travail sur la détermination et la valorisation des compétences des enseignants.

Pour atteindre ces objectifs, l'association entend créer de nouveaux partenariats publics et privés pour le soutien de ce développement mais aussi des partenariats de formation notamment avec des universités travaillant déjà avec des enseignants du secondaire. ■

le choix de l'école

FOCUS INITIATIVE

L'Alliance pour l'éducation



L'Alliance pour l'éducation est le modèle pionnier de mécénat collectif en France. Neuf entreprises se sont rapprochées pour définir un dispositif d'intervention commun inter-mécènes et inter-associations afin d'apporter leur contribution à un défi de société urgent: le décrochage scolaire.

L'association est née d'une démarche lancée en 2013 par les entreprises fondatrices et co-construites avec tous les acteurs indispensables à la réussite de chaque jeune: les collèves, les familles, les associations et les collectivités locales et les entreprises. Ce programme s'adresse à des jeunes de collèves de l'éducation prioritaire (classés REP+ ou REP) sur 3 ans de la 5^e à la 3^e axé sur l'orientation et le bien-être.

L'Alliance pour l'éducation joue un rôle d'ensemble, d'architecte au profit de la réussite des jeunes en proposant un dispositif d'accompagnement complet qui s'articule autour de deux programmes de prévention du décrochage :

1. Programme d'accompagnement individuel complet au profit de collégiens en risque de décrochage identifiés par les équipes des collèves visant leur remotivation pour les apprentissages, sur une durée de trois ans :

- Séances d'accompagnement éducatif hebdomadaire
- Séances hebdomadaires de relaxation
- Séjours et sorties bien-être et ouverture sur le monde
- Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels et aide à la recherche de stage
- Sensibilisation des familles.

2. Programme collectif visant l'ensemble des jeunes et des professeurs des collèves partenaires, sur une durée de trois ans :

- Programme d'animations dans les classes faisant co-intervenir des bénévoles d'entreprises et des professeurs
- Formation des professeurs aux techniques de relaxation.

> Chiffres-clés 2017/2018 :

- 17 collèves concernés par la démarche
- 270 jeunes accompagnés individuellement
- 3500 jeunes dans le programme collectif
- 200 professeurs formés aux techniques de relaxation
- 100 bénévoles d'entreprises impliqués dans les actions collectives en classe.

> Vision «entreprise»

- Compte tenu de la cause (la prévention du décrochage scolaire), il est important d'avoir une action concertée à l'échelle d'un territoire plutôt que de soutenir des actions isolées : impact social.
- C'est un programme qui permet un engagement financier et humain avec le mécénat de compétences : grâce à ce dispositif, il est possible de tisser des liens collèves / entreprises (profs démunis pour parler du monde professionnel).
- Une implication des fondations dans les instances opérationnelles pour une co-construction d'un programme : participer à un dispositif agile/souple et donc adapté aux besoins du terrain.

Liens de l'initiative avec les ODD

> Vision

- Agir ensemble pour construire des territoires solidaires où les jeunes des territoires défavorisés peuvent se projeter et réaliser au mieux leurs potentiels grâce à une approche globale de l'éducation et un accompagnement sur la durée.

- Prévenir la sortie prématurée du système scolaire et préparer l'orientation des jeunes.

> Objectif

Être la plateforme française de référence intégratrice de solutions au service de la jeunesse des territoires défavorisés.

ATELIER 4

Actions

- Remotiver les jeunes des territoires défavorisés pour leur parcours scolaire en leur faisant vivre des expériences nouvelles, positives et inspirantes.
- Aider chaque jeune à définir un parcours d'orientation éclairé et choisi en favorisant d'une part la connaissance de soi grâce au développement du bien-être et à l'ouverture sur le monde et d'autre part la découverte du monde professionnel.

> Spécificités

- Une action sur la durée au collège et un suivi post-parcours au lycée.
- L'impact collectif : des réseaux multi-acteurs à l'échelle des territoires.
- Le rapprochement école et entreprise : promouvoir les rencontres et le partage de pratiques afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des jeunes sur les territoires.

> Vision « entreprise »

Le programme d'animations dans les classes est destiné à tous les élèves des niveaux 5^e, 4^e et 3^e. Il contribue à rendre chacun plus autonome dans la définition de son parcours individuel d'orientation.

En cohérence avec le « Parcours Avenir » mis en place par l'Education nationale, ce volet du programme de L'Alliance pour l'éducation propose 6 à 8 séances sur la durée du cycle collège visant à élargir le champ des possibles en faisant découvrir à tous les jeunes des collèges partenaires les codes et la culture d'entreprise ainsi que le travail en équipe et en mode projet.

Chaque jeune rencontre des collaborateurs bénévoles des entreprises partenaires, qui viennent dans sa classe pour animer les séances en binômes avec des professeurs.

Découverte du monde professionnel, rencontres positives avec des collaborateurs d'entreprises, valorisation des *soft skills* et partage de compétences sont au cœur de ce programme.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Des partenariats sont tissés entre l'Alliance pour l'éducation et de nombreux collèges (Education nationale), entreprises, associations, et collectivités.

Prochaines étapes de l'initiative

- > Rapprochement en cours avec *United Way Tocqueville* pour démultiplier notre impact à compter de la rentrée 2018
- > Déploiement d'un Défi jeunesse auprès de 17 000 jeunes à horizon 2022 et sur tout le territoire
- > Rassembler autant d'entreprises, grandes, moyennes et petites pour accompagner ce déploiement qui sera par ailleurs doublé d'un développement numérique puissant pour apporter la solution sur les territoires les moins dotés en partenaires (entreprises ou associations). ■

FOCUS INITIATIVE

La certification CléA Par l'Infrep

www.infrep.org

La certification CléA est une certification reconnue par l'État, accessible à tous, qui valide des connaissances et des compétences en milieu professionnel.

À l'issue d'une première évaluation, finançable à 100%, un parcours de formation personnalisé est proposé afin d'acquérir cette certification.

Face aux mutations sociales et économiques de notre société, la formation tout au long de la vie devient l'élément incontournable de la gestion d'une carrière ou du développement d'une organisation...

Chaque année, l'Infrep, spécialiste de la formation depuis 1982, accueille plus de 20 000 stagiaires et réalise plus de 2 millions d'heures de formation.

Liens de l'initiative avec les ODD

Le CléA est une certification qui s'inscrit dans les Objectifs de développement durable dans le sens où cette certification :

- > a été conçue pour toutes les personnes peu ou pas qualifiées;
- > est accessible à tout âge (entre 16 ans et l'âge légal de départ à la retraite);
- > qui valide des connaissances (français, mathématiques, numérique) en même temps que des compétences professionnelles (travail en autonomie, en équipe...);
- > est une certification dont l'évaluation est financée à 100 % pour tous.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Plusieurs partenariats ont été noués, notamment :

- > avec le COPANEF (qui a habilité le réseau INFREP – LIGUE) pour la mise en œuvre de la certification CléA;
- > avec Pôle Emploi pour la partie financement (pour les demandeurs d'emploi);
- > avec les OPCA (pour les salariés) qui ont l'obligation de financer l'évaluation initiale CléA;
- > avec les missions locales et les agences du service civique qui leur envoient des candidats;
- > avec des chantiers d'insertion qui souhaitent certifier leurs salariés.

Prochaines étapes de l'initiative

- > Trouver des financements complémentaires pour continuer à garantir l'accès de tous au CléA.
- > Trouver des financements pour la partie formation du CléA.
- > Continuer à faire connaître le CléA auprès des publics cibles et des entreprises. ■



ATELIER 5

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, chacun acteur de sa santé



ODD explorés
durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à rendre chacun acteur de son parcours de santé : l'action de **AIDES** (intervention de Stéphane Giganon), celle de **Cami Sport et Cancer** (intervention d'Olivier Laplace) et celle de **l'Université des patients** (intervention de Béryll Vigny et Isabelle Lecocq). Les deux dernières initiatives citées sont présentées ci-dessous.

FOCUS INITIATIVE

AIDES

www.aides.org

Pouvoir agir et faire des choix constituent l'intention fondatrice de l'association AIDES.

La démarche d'AIDES est « une démarche dans laquelle des personnes, à un moment donné et dans un contexte donné, identifient qu'elles partagent une même problématique et décident de former ou de rejoindre un groupe pour agir collectivement, afin de surmonter les obstacles générés par cette problématique ».

Les principes de la démarche d'action AIDES sont basés sur la mobilisation de groupes de personnes séro-concernées et sur l'innovation, par rapport aux besoins non couverts. Il s'agit d'une action participative et d'une démarche ascendante. L'action s'appuie sur le savoir profane et l'expertise du vécu (vivre avec le VIH/une hépatite/un risque, une vulnérabilité).

L'exemple de la démarche « Offre de santé sexuelle » (OSS)

Il s'agit d'expérimenter une offre en santé sexuelle et rendre les personnes actrices de leur parcours, en adaptant les modalités d'accompagnement pour s'approcher de l'autonomie des personnes en matière de santé. Dans une approche communautaire et participative. Les projets sont créés avec les personnes en partant de leurs besoins en santé sexuelle. Elles sont intégrées à toutes les étapes du projet.

Le projet s'articule en trois étapes :

- créer un maillage partenarial solide et diversifié,
- construire le projet avec les personnes concernées,
- adapter l'accompagnement en fonction des besoins des personnes.

Présentation d'initiatives, annexe au compte-rendu de l'université Faire ensemble 2030 de la Fonda, les 22 et 23 mars 2018, en partenariat avec le Mouvement associatif, le Comité 21 et Futuribles International - *Parution juillet 2018.*

ATELIER 5

Liens de l'initiative avec les ODD

Le projet de AIDES s'inscrit pleinement dans l'ODD n°3 « Bonne santé et bien-être » et dans les indicateurs suivants :

- > **3.3** Mettre fin à l'épidémie de sida et hépatites d'ici 2030.
- > **3.5** Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de produits psycho actifs.
- > **3.7** Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle.

Le VIH et les hépatites sont intimement liés à la santé sexuelle. La prévention du VIH et des hépatites s'intègre dans une démarche globale d'amélioration de la santé, et plus précisément de la santé sexuelle. L'approche promeut l'importance du plaisir sexuel, de la jouissance, du désir, des relations affectives, de la capacité d'intimité, de la communication et de l'absence de dysfonctions sexuelles.

Un parcours en santé sexuelle : un parcours en santé sexuelle peut se définir comme la trajectoire globale d'une personne composée par l'ensemble des recours et démarches qu'elle met en place au cours de sa vie ou une partie de sa vie autour des six thématiques qui intègrent la santé sexuelle.

En pratique, tout le monde a un parcours de santé sexuelle, même si celui-ci n'est pas nécessairement structuré ou formalisé, et il se compose d'une succession plus ou moins cohérente de recours ponctuels et irréguliers ainsi que de renoncements.

Un accompagnement adapté (et non la personne qui s'adapte à la proposition) : l'accès aux différents services proposés est facilité par la mise en place d'un parcours individualisé et progressif, la personne est au cœur de son parcours en santé sexuelle et l'offre est multidisciplinaire. L'autonomie des publics les plus vulnérables au VIH et aux hépatites sur leur santé sexuelle est l'objectif à atteindre pour arriver à la fin des épidémies. Si tout un chacun demeure maître de sa santé sexuelle, les parcours individuels peuvent être fragilisés et fracturés. Ainsi forte de son expérience et de son savoir-faire, l'accompagnement communautaire mis en place par AIDES contribue à renforcer ces manques.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Ce travail est notamment rendu possible grâce à la collaboration de forces locales associatives, médicales, socio médicales et institutionnelles qui intervient en complémentarité de son approche.

- > Les professionnels de santé : gynécologue - sage-femme, proctologue, sexologue, addictologues, médecin généraliste, etc. ;
- > Les structures de santé : des CEGIDD, CSAPA, ou des services hospitaliers ;
- > Les sociaux : des assistants-es sociaux-les, des médiateurs-rices en santé ;
- > Les associatifs : acteurs-rices communautaires ou associations identitaires.

Prochaines étapes de l'initiative

Il s'agit de déployer cette offre sur l'ensemble du territoire, et transférer les savoirs et les expériences. Cela passe par la création d'espaces spécifiques, des centres de santé communautaires, dans les sites, les villes à forte épidémie. Ces centres de santé, seront construits sur un concept développé jusqu'ici dans le monde anglo-saxon, qui consiste à rassembler, autour d'une personne, dans une approche à la fois professionnelle et communautaire, les différentes offres relatives à sa santé.

Les centres de santé réuniront une équipe médicale et paramédicale, professionnelle, et pour certains-es, issus-es d'une culture associative. La part spécifique de l'activité s'inscrira dans une logique populationnelle (toucher les populations les plus vulnérables, souvent exclues par ailleurs).

Une réflexion est à mener sur le modèle économique, l'évaluation et la mesure d'impact de cette démarche de développement. ■



FOCUS INITIATIVE

Cami Sport et Cancer

www.sportetcancer.com

CAMI Sport et Cancer est une structure à but non lucratif et reconnue d'intérêt général ayant contribué à la définition des schémas du «sport santé» au plan national et local depuis dix-huit ans, la CAMI améliore le quotidien des patients touchés par un cancer, en traitement ou en rémission, par des programmes de thérapie sportive mis en place en ville ou à l'hôpital.

Liens de l'initiative avec les ODD

Grâce à son organisation, elle accompagne 2500 patients en France tout au long de l'année, dont 800 patients en Île-de-France.

Cet accompagnement s'effectue notamment au sein de 20 centres hospitaliers sur le territoire national, ou encore 80 sites de pratique en ville.

La CAMI Sport et Cancer est aujourd'hui la structure de référence de la prise en charge thérapeutique par l'activité physique en cancérologie et en hématologie. Elle bénéficie d'une reconnaissance universitaire, médicale et institutionnelle.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

> Les partenariats publics (municipalités, CPAM, DRJSCS) se traduisent par l'octroi de subventions et des mises à disposition de locaux (bureaux et équipements sportifs).

> Les partenariats privés se traduisent par le développement de programmes hospitaliers, de sessions de formations internes et externes, le soutien en communication, la mise en œuvre des « parcours patients » en ville... On trouve parmi les partenaires privés: des mutuelles, des laboratoires pharmaceutiques, des fondations et associations spécialistes de la levée de fonds, la Fondation la France s'engage.

Prochaines étapes de l'initiative

- > Construire la couverture financière du parcours patient en thérapie sportive avec les groupes mutualistes.
- > Continuer de faire bouger les lignes pour que l'Etat et la sécurité sociale prennent en charge les thérapies complémentaires. ■



FOCUS INITIATIVE

Université des patients

www.universitedespateurs.org

L'Université des Patients, fondée à Paris en 2009 par le Pr Catherine Tourette-Turgis, est le premier modèle au monde qui délivre des diplômes des malades vivant avec une maladie chronique en prenant en compte la validation de leur expérience acquise au décours de la maladie et de leurs soins. Elle s'est implantée en 2016 au sein de la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie Paris VI (désormais Sorbonne Université), ce qui est une révolution en soi.

Ainsi, l'Université des Patients intègre des personnes malades dans ses diplômes au même titre que les professionnels de santé. Trois diplômes universitaires (DU) : Education thérapeutique du patient (ETP), Démocratie en santé et Mission d'accompagnement du parcours patient en cancérologie ainsi qu'un Master 2 en ETP.

Liens de l'initiative avec les ODD

En premier lieu, le dispositif innovant de l'Université des Patients s'inscrit dans les réponses à l'ODD 3 intitulé « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ».

La définition de l'OMS concernant le bien-être et la santé reste très discutée. Les auteurs Ryff et Keyes (1995) considèrent que le bien-être est constitué par :

- une bonne estime de soi et une évaluation positive de sa vie ;
- de bonnes relations avec les autres ;
- une sensation de maîtrise sur sa vie et son environnement ;
- la sensation de pouvoir prendre ses propres décisions et d'être autonome ;
- donner un sens à sa vie ;
- se sentir dans la continuité de son développement personnel.

En complément, selon Netz et coll. (2005), le bien-être serait la résultante de quatre dimensions :

- le bien-être émotionnel (trait et état d'anxiété, stress, tension, état et trait de dépression, angoisse, confusion, énergie, vigueur, fatigue, émotions, optimisme) ;

- les perceptions de soi (compétences, perception de soi, estime globale de soi, image du corps, perception de sa condition physique, perception de maîtrise de soi, attribution causale..);
- le bien-être psychique (douleur, perception des troubles somatiques...);
- le bien-être perçu (qualité de vie, bien-être subjectif..).

À ce titre, pour les étudiants de l'Université des Patients, ce dispositif participe à l'amélioration de la qualité de vie perçue. D'ailleurs, les étudiants déclarent une nette amélioration de leur estime de soi, une réduction de leur isolement social, une amélioration de leurs relations avec les soignants, voir même une amélioration de leur état de santé.

De même, l'accès à la formation, désirer vivre une expérience inédite en matière d'apprentissages partager son expérience, développer et valider les compétences acquises, produire des connaissances utiles à la fois dans le champ de la formation de l'éducation et du soin font partie des critères de bien-être. Cela se couple à la demande grandissante des usagers du système de soins qu'est d'être accompagnés par des patients experts, ressources et / ou consultants en expertise patient.

Deuxièmement, le lien avec ODD 8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » apparaît comme une évidence. Par la reconnaissance de l'expertise et des compétences des malades, le dispositif de l'Université des patients participe au maintien de l'employabilité des malades par la création de cursus diplômants s'inscrivant dans l'émergence des nouveaux métiers de la santé (patients experts, patients formateurs, consultants, patients partenaires).

Troisièmement, le lien avec ODD 10 « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » serait le suivant : participer au virage de l'innovation et contribution des malades dans l'amélioration de l'organisation des soins et à la réduction des inégalités d'accès à des soins de qualité, notamment à travers les enseignements dispensés au sein du diplôme universitaire « Démocratie en santé ».

ATELIER 5

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

L'Université des Patients a su développer et fédérer un réseau de partenaires institutionnels, académiques, scientifiques, associatifs et privés. L'Institut Universitaire de Cancérologie est par exemple partenaire du DU de mission d'accompagnement du parcours patient en cancérologie.

L'Université des patients a noué des partenariats avec des associations de malades la Chaire de philosophie à l'hôpital Hôtel Dieu ; le Conservatoire National des Arts et Métiers. D'autres partenariats sont en cours notamment avec des groupes de protection sociale engagés dans le champ des solidarités, des services de soin, des réseaux de soin, des hôpitaux. L'Université des patients est également en contact avec les acteurs associatifs et institutionnels dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

L'Université des Patients échange régulièrement avec l'ensemble de ses interlocuteurs dans l'intérêt général de son action et sa pérennisation.

En terme de soutien financier, l'Université des patients fonctionne uniquement grâce aux mécénats. Ainsi, elle s'inscrit dans une recherche de fonds quotidienne pour pérenniser son dispositif et porter des actions innovantes dans le champ des ESS.

Prochaines étapes de l'initiative

L'Université des Patients Sorbonne – Université accueille un public large, venant de tout horizon, avec ou sans formation préalable et venant de toute la France et parfois même de l'étranger.

La motivation est également variée. Certains s'inscrivent parce qu'ils sont porteurs d'un projet associatif ou privé, d'autres sont déjà engagés dans une ou plusieurs associations et disposent déjà de solides connaissances qu'ils souhaitent légitimer par l'obtention d'un diplôme. Enfin certains viennent pour y trouver leur voie, voire se professionnaliser.



Les chiffres clefs à retenir :

- > 75 étudiants malades inscrits en 2017/2018 tous diplômes confondus,
- > 300 acteurs de santé ont été co-formés avec des malades,
- > Plus de 10 pathologies sont représentées (MICI, cancer, VIH, diabète, maladies rénales chroniques SEP, BPCO, VHC, Spondylarthrite ankylosante, Polyarthrite rhumatoïde, etc.),
- > 150 patients sont diplômés (niveau DU ou master) dont une vingtaine en *e-learning*,
- > 20 % des patients qui sont en DU poursuivent en master et 4 % en doctorat,
- > 10% des étudiants diplômés ont trouvé un emploi salarié principalement dans les nouveaux métiers de la santé : coordinateur de programmes d'ETP, médiateur en santé,
- > 15 % exercent des fonctions de patients intervenants dans les hôpitaux et réseaux de santé,
- > 10 % innover, inventent des métiers, des fonctions dans le champ de la communication du lobbying.

Les actions complémentaires envisagées pour la suite sont entre autres les suivantes :

- > Renforcer l'existant en termes de capacités d'accueil,
- > Poursuivre et créer des formations utilisant les nouvelles technologies,
- > Implanter d'autres Université des Patients sur le territoire national et à l'international,
- > Implanter le patient partenaire au sein des établissements de santé. ■

ATELIER 6

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, une énergie propre accessible à tous



ODD explorés durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à lutter contre la précarité énergétique: l'action d'**Enedis-Uniscité** (intervention de Bernard Lassus), celle du **Geres** (intervention de Camille André et Marie-Noëlle Reboulet) et celle des **Compagnons bâtisseurs du Val-de-Loire** (intervention de Matthieu Szczepaniak). Les deux premières initiatives citées sont présentées ci-dessous.

FOCUS INITIATIVE

Le Geres

www.geres.eu/fr

Créé à Marseille en 1976, le Geres (Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités) est une ONG de développement spécialisée dans l'énergie durable et la protection de l'environnement. Il agit en toute indépendance pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la préservation des ressources naturelles.

Lors de l'atelier, le Geres a présenté différentes actions en matière:

- > **de solidarité climatique** (le lien « Nord/Sud » de la solidarité)
- > **de lutte contre la précarité énergétique** en région PACA
- > **d'accès à l'énergie** comme opportunité de développement économique, au Mali, avec la présentation de la zone d'activités électrifiée (ZAE) de Konséguéla

Liens de l'initiative avec les ODD

ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Pour les personnes bénéficiaires de ces 2 actions, il y a réduction de la pauvreté : moins de dépenses en énergie en France, plus d'emplois et de valeur ajoutée locale au Mali.

ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Les deux projets ont pour cœur l'accès à l'énergie ou la lutte contre la précarité énergétique. Ils répondent, par nature, à cet ODD. En outre, les deux projets ont une dimension économique forte : que ce soit par la réduction du poids de l'énergie dans le budget des ménages modestes en région PACA ou par la création d'activités économiques au Mali.

Présentation d'initiatives, annexe au compte-rendu de l'université Faire ensemble 2030 de la Fonda, les 22 et 23 mars 2018, en partenariat avec le Mouvement associatif, le Comité 21 et Futuribles International - *Parution juillet 2018.*

ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

> Dans le cas du projet en région PACA, l'idée est de réduire la consommation d'énergie. Ceci participe à la lutte contre les changements climatiques de par la forte corrélation qui existe entre consommation d'énergie et émission de GES.

> Dans le cas du projet de ZAE Mali, l'idée est de fournir un accès à une énergie 100% renouvelable et donc faiblement émissive en termes de GES.

ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

> Le projet en région PACA contribue à la réduction des inégalités au sein d'un même pays, la France, par l'allègement du coût de l'énergie pour les ménages les plus modestes.

> Le projet de ZAE contribue à la réduction des inégalités à l'échelle mondiale en permettant l'accès à une énergie renouvelable, vectrice d'opportunités économiques pour une population rurale pauvre dans une zone isolée du Mali.



Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

> Pour le projet en région PACA, les partenariats sont fondamentaux et multiples. Il en existe avec les travailleurs sociaux, les associations de quartier, la collectivité (département), le chef de file de la lutte contre la précarité énergétique en France, les communes et l'agglomération, etc.

> Pour la ZAE, les partenariats sont multiples également. Il y a des partenariats techniques (avec des ONG (AMEDD & GERES), des communes (Konséguéla & Diédougou), le syndicat inter-collectivité (Miniankala Kafo), l'institut de Microfinance (Kafo Jiginew), en recherche & bâtiment (Iram & AVN), avec l'agence gouvernementale de l'énergie (AMADER)), des partenariats financiers (avec des fondations privées (EDF, Nexans, Synergie solaire, *Lord Michelham of Hellingly*), l'AFD, le CFSI). Le modèle de gouvernance de la ZAE est intégré avec les acteurs locaux (ainsi par exemple la propriété de la ZAE est à la commune de Konséguéla).

Prochaines étapes de l'initiative

> Pour le projet en région PACA, les prochaines étapes sont de garantir la pérennité économique des interventions et des projets. En effet, il s'agit de construire, avec les collectivités, un modèle pour sortir du « tout subvention ».

> Pour la ZAE au Mali, la prochaine vise un « passage à l'échelle », à travers la création d'un *social business*, l'élaboration d'un mécanisme financier d'accès au crédit adapté pour les entrepreneurs locaux. ■

FOCUS INITIATIVE

Les volontaires de la transition énergétique - Enedis-Uniscité

www.uniscite.fr/missions-service-civique/volontaires-transition-energetique/

C'est en 2015 que l'aventure « les volontaires de la transition énergétique » a débuté pour Enedis, le distributeur national d'électricité et Unis-cité, association spécialisée dans l'encadrement de jeunes en service civique.

Initialement, ce partenariat s'inscrivait dans le cadre du programme national de service civique Transition Énergétique, Climat et Biodiversité mis en place sous l'impulsion du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Depuis, près de 300 jeunes en service civique, de 16 à 25 ans sont mobilisés, chaque année, pour sensibiliser les habitants les plus précaires aux enjeux de la transition énergétique et à la maîtrise de la consommation d'électricité en s'appuyant notamment sur la bonne utilisation du nouveau compteur d'électricité.

Enedis et les volontaires en service civique contribuent ainsi à lutter contre la fracture énergétique, en lien avec les acteurs locaux (bailleurs, élus, association de proximité etc.).

Ce partenariat répond aux différents objectifs « développement durable » définis par l'ONU que sont :

- > **La réduction des inégalités**
- > **Energie propre et d'un coût abordable**
- > **Consommation et production responsable**
- > **Partenariat pour la réalisation des objectifs**

Le Programme Volontaires de la transition énergétique est un partenariat gagnant-gagnant, qui va durer jusqu'en 2021, fin du déploiement des nouveaux compteurs d'électricité. ■

À propos d'Unis-Cité : l'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale. Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du Service Civique des jeunes en France. Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité sociale pour tous les jeunes, et notamment pour tous ces jeunes qui ne croient plus en eux-mêmes ni en la société. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 20.000 jeunes dont plus de 7.000 en 2018. www.uniscite.fr

À propos d'Enedis : Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 36 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volt) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. www.enedis.fr

À propos du Service Civique : il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (-577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État. www.service-civique.gouv.fr



ATELIER 7

Université Faire ensemble 2030 - Journées du 22 et du 23 mars 2018

En 2030, l'égalité entre les femmes et les hommes



ODD explorés
durant l'atelier.

*Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes: l'action d'**Adéquations** (intervention d'Yveline Nicolas) et celle d'**Actionaid France Peuple solidaires** (intervention de Nicole Teke). Ces initiatives sont présentées ci-dessous.*

FOCUS INITIATIVE

Adéquations

www.adequations.org

L'association Adéquations conduit une étude auprès de collectivités territoriales, notamment en Ile-de-France, visant à identifier les croisements possibles entre d'une part les politiques publiques et initiatives d'organisations de la société civile qui ont trait à l'égalité femmes-hommes et d'autre part celles qui visent la mise en œuvre du développement durable et de la transition écologique.

Il s'agit d'identifier, à partir de recherches documentaires, d'un questionnaire et d'entretiens, si certaines politiques ou actions en faveur de l'égalité femmes-hommes prennent en compte les enjeux des Objectifs de développement durable et du climat ; et si des politiques et actions de mise en œuvre de la transition écologique et des ODD intègrent des enjeux touchant l'égalité femmes-hommes.

En complément, Adéquations souhaite examiner également comment l'action internationale (coopération et solidarité internationale) de ces collectivités intègre le genre et les ODD.

L'étude se fera auprès de collectivités ayant signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

À partir de ces apports, l'objectif est de proposer des pratiques transposables et faire des recommandations pour une meilleure intégration du genre et du développement durable.

Liens de l'initiative avec les ODD

L'initiative de l'association Adéquations s'inscrit d'une manière générale dans une pédagogie des Objectifs de développement durable, en faisant d'une pierre deux coup : enquêter tout en informant et sensibilisant sur les enjeux des ODD, du climat et du genre.

Elle s'inscrit directement dans l'ODD n°5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et concerne potentiellement tous les ODD, puisqu'elle s'intéresse aux articulations entre égalité des sexes et politiques de développement durable et la transversalité du genre.

L'ODD n°10 « Inégalités réduites dans les pays et entre pays » est ainsi concerné par la composante « coopération et solidarité internationale » de l'étude. Il sera intéressant de voir si des actions de collectivités à l'international prennent en compte à la fois le genre et le développement durable, ainsi que l'adaptation au changement climatique (ODD n°13, qui mentionne le genre).

Pour montrer les convergences et articulations entre différents enjeux des ODD, Adéquations s'appuiera notamment sur trois domaines dans lesquels elle travaille particulièrement et où elle a créé des outils pédagogiques et méthodologiques :

> **L'éducation non sexiste** et la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant

> **L'égalité dans le travail**, avec un focus sur les emplois verts

> **Genre, climat et ODD**, à partir de l'exposition pédagogique « Transition écologique, enjeux et atouts de l'égalité femmes-hommes », qui comporte un schéma pratique sur les possibilités de prendre en compte le genre dans les différentes sphères du développement durable (économie, social, environnement, culture, participation).

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Ce projet est soutenu par la ville de Paris et par la Direction régionale interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE).

La participation active des collectivités est sollicitée et l'on espère aussi toucher des associations, institutions et autres acteurs et actrices des territoires. ■



FOCUS INITIATIVE

ActionAidFrance - Peuples solidaires

www.peuples-solidaires.org

act!onaid
pour des peuples solidaires

Dans toutes les régions du monde, la répartition sexuée du travail génère des inégalités et les femmes font face à de graves formes d'exploitation, que ce soit dans l'économie formelle ou informelle.

Les femmes constituent 51% de la population mondiale et représentent pourtant 70% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et 60% des travailleur-se-s pauvres.

Il existe par ailleurs 67 millions de travailleurs et travailleuses domestiques dans le monde, dont 83% sont des femmes, et 17% sont mineures. À l'heure actuelle, 90% des travailleuses domestiques sont exclues des systèmes de protection sociale.

Le travail de *care* constitue également un enjeu crucial pour la défense des droits des femmes, qui travaillent en moyenne 4h30 dans le travail lié au soin des autres, contre 1h20 pour les hommes. Le *care* constitue un travail invisible, non-reconnu socialement, qui pèse majoritairement sur les épaules des femmes, et aggrave les risques d'exclusion du marché du travail formel.

Enfin, 35 % des femmes – soit 818 millions de femmes dans le monde – de plus de 15 ans ont connu des violences sexuelles ou physiques chez elles, dans leur communauté ou sur leur lieu de travail.

Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes est un outil de transformation sociale : l'inégalité de genre est au cœur de toutes les inégalités économiques et sociales que nous voulons combattre.

C'est la raison pour laquelle ActionAid France - Peuples Solidaires mène depuis deux ans une campagne intitulée : « De l'invisibilité à l'égalité : défendre les droits des femmes au travail ». Le projet vise à rendre plus visible le travail des femmes et à réduire les inégalités entre hommes et femmes au travail, dans les économies formelle, informelle et dite du *care* (travail domestique non rémunéré), des pays en développement.

Le renforcement à la fois de la capacité d'action collective des femmes localement et de la mobilisation de la société civile en France et à l'international concernant leurs droits au travail, combiné à la prise en compte par les pouvoirs publics français des conditions du respect de ces droits, est cruciale pour faire progresser et favoriser l'autonomisation économique des femmes.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre d'une campagne globale sur les droits des femmes, qui se lancera en fin d'année 2018 dans les 45 pays où ActionAid est représenté.

Liens de l'initiative avec les ODD

La campagne vise avant tout à renforcer les capacités des organisations locales œuvrant pour les droits des femmes au travail, à travers un soutien localement et un travail de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer en France et à l'international sur les enjeux suivants :

- > Concernant le secteur formel (plus particulièrement les secteurs de l'électronique et du jouet) : inégalités de salaires entre les femmes et les hommes, place des femmes dans les syndicats, violences faites aux femmes sur leur lieu de travail.
- > Concernant le secteur informel : situation spécifique des femmes liée au travail à domicile et au travail domestique rémunéré.
- > Concernant le *care* : nécessité de reconnaissance, redistribution et réduction du temps passé par les femmes au travail domestique non rémunéré tel que l'éducation des enfants, les soins aux personnes âgées ou les tâches ménagères.

Dans le contexte de cette campagne, notre objectif est de soutenir les revendications de nos partenaires sur le terrain :

- > financement d'études de cas pour obtenir des données dans des secteurs qui sont très peu documentés (par exemple en ce qui concerne le travail domestique),

ATELIER 7

> en soutenant l'organisation de formations ou d'ateliers de sensibilisation, permettant aux publics ciblés de mieux connaître leurs droits, et donc d'être mieux armés pour éviter toute forme d'exploitation ou de discrimination.

C'est aussi de sensibiliser en France sur les problèmes que nos partenaires vivent chez eux :

- > par des tournées de partenaires en France, pour leur permettre d'apporter un témoignage direct de leur expérience,
- > par des mobilisations digitales ou de rue, par des appels urgents dans le cas de violations spécifiques de droits humains.

Mais c'est aussi mener un travail de plaidoyer pour que les législations nationales et internationales garantissent le respect de droits des travailleuses, c'est la raison pour laquelle nous soutenons :

- > la loi sur le devoir de vigilance des entreprises en France,
- > le Traité contraignant de l'ONU,
- > les différentes Conventions de l'OIT, en particulier : convention 189, et convention 190 à venir (qui concernent un public majoritairement féminin).

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Dans le cadre de la campagne « De l'invisibilité à l'égalité », ActionAid France-Peuples Solidaires travaille avec une diversité de partenaires et alliés à travers le monde, et plus particulièrement dans le cadre de cette campagne avec les organisations suivantes :

- > ActionAid Inde : soutien aux travailleuses domestiques dans le district de Mansa, soutien à une école de leadership des femmes à Dehli.
- > ActionAid Bangladesh : sensibilisation à un groupement de femmes sur le travail de *care* et les droits des femmes dans les districts de Gaisbandha et Lalmonirhat
- > PILER (Pakistan) : le Pakistan Institute of Labour Education & Research soutient le programme *Lady Health Workers* visant à permettre aux travailleuses de la santé à faire valoir leurs droits.
- > China Labour Watch (Chine) : travail d'investigation et de sensibilisation aux conditions des travailleuses dans les fabriques de jouets en Chine.
- > AFTURD (Tunisie) : l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche et le développement

mène un travail de documentation et de sensibilisation aux conditions des travailleuses domestiques en Tunisie.

- > ActionAid Ghana : soutien à des groupements de femmes sur leurs droits au travail, sensibilisation aux enjeux du travail de *care* non rémunéré
- > ActionAid Ouganda : renforcement des capacités de deux groupements de femmes pour défendre leurs droits au travail, sensibilisation aux inégalités salariales, aux violences faites aux femmes au travail et aux enjeux du travail de *care* non rémunéré.

Plus largement, notre fédération internationale prévoit de lancer une campagne globale dans les 45 pays sur le thème : « Femmes, travail décent et services publics ». Nous allons donc travailler conjointement avec les autres ActionAids présents dans 45 pays sur cette thématique, qui nous permettra de renforcer nos actions et notre travail de sensibilisation sur les enjeux qui concernent les problématiques liées aux droits des femmes au travail. En termes de plaidoyer, nos partenaires en France sont les associations féministes, les syndicats, les ONG.

Prochaines étapes de l'initiative

Nous poursuivons le travail de plaidoyer sur les droits des femmes au travail, notamment sur ce qui concerne le sujet des violences faites aux femmes sur le lieu de travail, qui selon le pays et le secteur peut toucher 35 à 55% des femmes.

La conférence de l'OIT en juin prochain sera un moment important, pour lequel il est important que la France se positionne favorablement. La ratification de la Convention 189 est importante, à la fois pour la France qui ne l'a pas ratifiée, et pour les autres pays dans lesquels nous agissons, car les travailleuses domestiques sont la catégorie socio-professionnelle parmi les plus vulnérables : sous-payées, mal protégées, régulièrement exclues du droit du travail et de la protection sociale et souvent à risque d'exploitation voire d'esclavage moderne.

La promotion de législations contraignantes telles que le devoir de vigilance des entreprises à tous les échelons de la chaîne de production (filiales et sous-traitantes comprises) de même que le Traité contraignant des Nations Unies pour garantir les droits humains sur les multinationales. Il serait intéressant d'y intégrer systématiquement un volet sur l'égalité femmes-hommes. ■

En 2030, une société inclusive, avec moins d'inégalités et sans pauvreté



ODD explorés
durant l'atelier.

Cet atelier a permis de mettre en avant des actions visant à développer de nouvelles formes de solidarités : l'initiative **Diffuz** de la Macif (intervention de Jean-Michel Febvin), celle de **Max Havelaar** (intervention d'Aldine Furio) et celle du **Secours Catholique** (intervention de Daniel Verger). Ces actions sont présentées ci-dessous.

FOCUS INITIATIVE

Max Havelaar

www.maxhavelaarfrance.org



Max Havelaar France est une association à but non lucratif de solidarité internationale. Elle représente sur le territoire français le mouvement international de commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar. Ce mouvement, cogéré à parité par des représentants de producteurs du Sud et d'organisations de la société civile du Nord, met en place, à travers le label Fairtrade/Max Havelaar, des conditions commerciales plus justes pour donner aux petits producteurs et travailleurs agricoles des pays en développement les moyens de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de leurs communautés, tout en faisant évoluer leurs pratiques vers une agriculture durable.

Max Havelaar France porte en effet la vision qu'un commerce éthique et responsable est un enjeu essentiel pour le développement d'un monde plus juste et durable. La mission de l'association Max Havelaar France est de sensibiliser l'opinion publique et de développer l'engagement des acteurs économiques et institutionnels – avec pour ambition de faire du commerce équitable un levier majeur de changement sociétal et un modèle de référence pour les normes de demain.

Liens de l'initiative avec les ODD

Reconnu par les pouvoirs publics, au niveau national et international, comme une démarche de développement durable contribuant à l'intérêt général, le commerce équitable est l'une des rares démarches de certification qui permette de mettre en œuvre concrètement les trois piliers de la durabilité : économique, social et environnemental.

C'est un modèle qui contribue à la réalisation d'une large majorité des Objectifs de développement durable. En effet, le commerce équitable a pour but de permettre aux petits producteurs de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté (ODD 1). Il s'agit de leur donner la possibilité de vivre dignement de leur travail (ODD 8), notamment à travers un prix minimum garanti pour la vente de leurs récoltes, leur permettant d'assurer la sécurité alimentaire de leurs familles (ODD 2). Une prime de développement est également versée pour donner aux organisations de producteurs les moyens d'investir dans leur activité ou dans des services essentiels qui bénéficient à toute la communauté, comme l'accès à l'éducation (ODD 4) ou encore à la santé (ODD 3). Le commerce équitable participe aussi à l'égalité des genres (ODD 5), en renforçant l'indépendance économique et l'autonomie des femmes. Par ailleurs, le commerce équitable met en place des pratiques agricoles durables qui favorisent la préservation des écosystèmes (ODD 15) et permettent aux producteurs de s'adapter aux conséquences du changement climatique tout en réduisant leur empreinte écologique (ODD 13). C'est également un modèle de partenariat multi-acteurs (ODD 17) fédérant différentes parties prenantes autour d'une même vision d'un commerce éthique et responsable. Enfin, en proposant un modèle de production et de consommation responsables, le commerce équitable s'inscrit ainsi naturellement au cœur de l'ODD 12.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Max Havelaar France mobilise producteurs, consommateurs, acteurs économiques et décideurs publics pour développer ensemble un commerce équitable porteur d'impacts positifs pour la société, prioritairement pour les petits producteurs et travailleurs défavorisés. Pour ce faire, Max Havelaar France fait du label Fairtrade/Max Havelaar son principal outil pour transformer leurs pratiques dans une démarche de progrès économique, social et écologique.

Ainsi, en ligne avec l'ODD 17 « Partenariat pour la réalisation des objectifs », le commerce équitable est un outil pour un partenariat global renouvelé entre les acteurs : il met en œuvre des partenariats multi-acteurs gagnant-gagnant mobilisant des financements du secteur privé en faveur de l'intérêt général et constitue un cadre privilégié pour l'engagement des acteurs économiques (privés comme publics) dans les politiques de développement durable et d'aide au développement.

Max Havelaar France cherche par ailleurs à mobiliser davantage les pouvoirs publics afin de faire du commerce équitable un véritable outil de politique publique au service du développement durable et d'un changement d'échelle structurel en matière de consommation responsable, mais également comme levier pour une meilleure cohérence des politiques gouvernementales (politique étrangère, politique économique, politique agricole, politique alimentaire...).

Prochaines étapes de l'initiative

Max Havelaar France va renforcer son travail de plaidoyer visant à mobiliser le soutien des pouvoirs publics pour rendre la consommation responsable accessible au plus grand nombre, et à influencer les politiques de régulation du commerce et des marchés agricoles.

Max Havelaar France va également déployer des actions de plaidoyer en direction des acteurs économiques sur les enjeux relatifs à la RSE, aux ODD, au devoir de vigilance des multinationales, etc. afin de les sensibiliser aux impacts de leurs politiques commerciales et d'approvisionnement, et de les engager dans une démarche proactive en réponse à ces enjeux.

Max Havelaar France développe par ailleurs des dispositifs de mobilisation pour permettre à différents types d'acteurs de s'appropriier les enjeux du commerce équitable et de promouvoir ce mode de consommation : public étudiants (programme « Génération équitable »), collectivités territoriales (campagne « Territoire de commerce équitable »). ■

FOCUS INITIATIVE

Diffuz (Macif)

www.diffuz.com

Diffuz est une plateforme de défis solidaires. Gratuite, ouverte à tous, elle facilite l'engagement et crée du lien entre les associations et les citoyens en quête d'actions.

Avec Diffuz, chacun a le pouvoir d'agir au service de la solidarité, ponctuellement, où il veut et quand il veut, en fonction de ses centres d'intérêts.

Liens de l'initiative avec les ODD

La plateforme Diffuz est une solution qui permet de s'engager autrement auprès des associations. Elle est ouverte à tous et propose des défis solidaires sur tout le territoire français (hors DOM-TOM).

Cette plateforme contribue au développement social de la société. En effet, elle donne la possibilité aux citoyens d'agir autour de chez eux pour des causes qui leur tiennent à cœur. Diffuz donne le pouvoir d'agir et contribue à la solidarité en proposant des actions nommées « défis solidaires ». Ainsi, un citoyen peut agir pour l'environnement, les inégalités, la santé, l'éducation...

La plateforme contribue à un engagement ponctuel en permettant à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice en fonction de ses disponibilités.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

La plateforme Diffuz, initiée par la Macif, est soutenue par les plus grands acteurs de la solidarité en France comme les Restos du Cœur, le Secours populaire français, le Samu social de Paris, Unis-Cité, France Nature Environnement et Unicef France. Mais également par plus d'une quarantaine d'associations qui agissent pour défendre différentes causes telles que l'égalité entre les sexes, la préservation de l'environnement, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le droit au logement ...

Prochaines étapes de l'initiative

Des évolutions techniques ont lieu régulièrement pour améliorer la plateforme ainsi que pour répondre de la meilleure façon aux besoins des utilisateurs. La recherche de partenaires a également pour but de proposer un choix toujours plus varié de défis solidaires. ■



FOCUS INITIATIVE

Collectif pour une protection sociale solidaire

Secours Catholique

www.protectionsocialesolidaire.org

Il s'agit de contribuer à repenser la protection sociale de demain à partir de la vie des gens et avec des personnes en situation de précarité. Cette démarche participative est animée par le Collectif pour une protection sociale solidaire, composé du Secours Catholique – Caritas France, de la Fédération des Centres sociaux, du réseau des Accorderies et d'Aequitaz.

Liens de l'initiative avec les ODD

La cible 3 de l'objectif 1 indique : « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient. »

Comme l'indique la fiche sur l'objectif 1 de la *Tribune Fonda* consacrée aux ODD, parmi les « incertitudes majeures » il y a le fait que « Dès lors, il faudrait repenser le fonctionnement de la protection sociale, dont les revenus ne viendraient plus uniquement du travail. Les prochaines décennies seront décisives pour l'avenir de la protection sociale ».

Le lien avec l'objectif 8 est fondamental. Si la protection sociale ne doit plus dépendre presque uniquement des revenus du travail, c'est que ceux-ci sont en pleine transformation. Le marché du travail s'individualise, les parcours sont moins linéaires, avec des ruptures. La valeur ajoutée est moins liée au travail humain. Cela oblige à repenser la protection sociale pour tous.

Les systèmes de protection sociale permettent de lutter contre les inégalités (objectif 10). Une protection sociale solidaire prend soin de tout le monde avec et par tout le monde, elle stimule la solidarité et réduit les inégalités.

Partenariats mis en œuvre pour réussir l'initiative

Pour contribuer à repenser la protection sociale, nous avons besoin de nous mettre à plusieurs. Cette démarche participative est animée par le Collectif pour une protection sociale solidaire, et d'autres organisations sont associées à la réflexion (CFDT, MRJC, les Communs...).

Il faut rester vigilant à ce que la démarche place au cœur de la réflexion les personnes concernées, en particulier celles vivant la précarité, présentes à toutes les étapes de la démarche, comme participants actifs.

Une grande enquête pour une protection sociale juste, ouverte à tous, a été menée de janvier à avril 2018, afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. Les résultats de l'enquête seront diffusés avec leurs analyses dans le prochain rapport du Secours Catholique sur « L'état de la pauvreté en France – 2018 », dont la parution est prévue en novembre. Nous organiserons un colloque à cette occasion (le 8 novembre 2018).

Prochaines étapes de l'initiative

L'objectif est d'élargir progressivement le Collectif pour une protection sociale solidaire à d'autres organisations. Tous ceux qui le veulent peuvent rejoindre le mouvement.

Le collectif a maintenant un site web : www.protectionsocialesolidaire.org



La Fonda, association reconnue d'utilité publique, est un laboratoire d'idées au service du monde associatif.

Depuis sa création en 1981, la Fonda valorise la diversité et la vitalité du monde associatif: sa contribution à la création de valeur, à l'essor démocratique et au lien social est essentielle.

Par ses travaux, la Fonda fournit des éclairages et des outils pour comprendre les phénomènes à l'œuvre dans la société, explorer leurs effets sur l'action associative et nourrir les décisions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires.

www.fonda.asso.fr



La Fonda - 53, boulevard de Charonne - 75011 Paris

Tél : 01 45 49 06 58

Email : fonda@fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires :

